

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2021

---

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Rejeté

## AMENDEMENT

N° 754

présenté par

M. Menuel, Mme Beauvais, M. Bony, M. Bourgeaux, M. Cherpion et M. Jean-Pierre Vigier

-----

### ARTICLE 49

Compléter l'alinéa 26 par les mots :

« en tenant compte des réductions de consommation du foncier déjà réalisées. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est proposé de tenir compte des efforts de réduction de consommation du foncier déjà réalisés par les territoires pour l'atteinte de l'objectif de réduction de 50 % du rythme d'artificialisation des sols.